

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

IDENTIFICATION

M AUBERT PATRICK 440 RUE DE CALIDON 01440 VIRIAT FRANCE

N° d'adhérent : 20113540258383

Pour le compte de : SARL AUTOPASSION 440 RUE DU CALIDON 01440 VIRIAT

N° SIREN : 535 187 363

Régime d'imposition : Réel normal Période déclarée : Janvier 2025 Date limite de dépôt : 24/02/2025

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 3310–CA3 (applicable à compter du 01/01/2025)



(Applicable à compter du 01/01/2025)

Taxe sur la valeur ajoutée et taxes assimilées Régime du réel normal – mini réel

SI VOUS ÊTES REDEVABLE DES TAXES OU REDEVANCES SUIVANTES, VEUILLEZ ACTIVER LE BOUTON CORRESPONDANT

TVA sur les importations TVA sur les produits pétroliers ()

A - MONTANT DES OPÉRATIONS RÉALISÉES

OPÉRATIONS TAXÉES (HT)

A1	A1 Ventes, prestations de services	
A4	Importations (autres que les produits pétroliers)	20 142
B2	Acquisitions intracommunautaires	4 110

B - DÉCOMPTE DE LA TVA À PAYER

TVA BRUTE

		Base hors taxe	Taxe due
Opér	rations réalisées en France Métropolitaine		
08	Taux normal 20 %	85 126	17 025
Impo	ortations		
11	Taux normal 20 %	20 142	4 028
16	Total de la TVA brute due (lignes 08 à 5B)		21 053
17	Dont TVA sur acquisitions int	tracommunautaires	822

TVA DÉDUCTIBLE

20	Autres biens et services	13 369
23	Total TVA déductible (lignes 19 à 2C)	13 369

TAXE DUE

	T. 1. (1) 45 (1) 60)	7.504
TD	TVA due (ligne 16 - ligne 23)	7 684

DÉTERMINATION DU MONTANT À PAYER ET/OU DES CRÉDITS DE TVA ET/OU DES CRÉDITS D'ACCISE SUR LES ÉNERGIES

28	TVA nette due (ligne TD – ligne X5)	7 684
32	Total à payer (lignes 28 + 29 + Z5 - AB) N'oubliez pas de joindre le règlement correspondant	7 684

POUR INFORMATION, MONTANTS DE TVA CONNUS DE LA DGFIP

TVA À L'IMPORTATION		Base imposable
Opérations taxées	Importations (autres que les produits pétroliers) Ligne A4:	19 046
Taux normal 20 %	Ligne I1 :	19 046